

CCAS

Procès-verbal de la réunion du 07 mars 2023

Présents : BALANDRAU Gilberte, BALANDRAU Marc, BALANDRAU Xavier, DEFOUR Michèle, DESMARTIN Marguerite, DESMARTIN Maryvonne, RIGUET LARGILLIER Marie-Anne, VIDAL Michelle.

Excusés: Néant.

Pouvoirs : Néant.

Secrétaire de séance : RIGUET LARGILLIER Marie-Anne

1- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Les membres du CCAS, à l'**unanimité**, réunis sous la présidence de Mme VIDAL Michelle, vice-présidente, **approuve** le Compte Administratif 2022 du budget du CCAS, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Après son retour dans la salle, M. le Président propose d'affecter les résultats de l'excédent de fonctionnement de 2 206,17 € au compte 002. Les membres du CCAS, à l'**unanimité**, **décide** d'affecter les résultats comme proposé par M. le Président.

2- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Les membres du CCAS, à l'**unanimité**, **approuve** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2022.

3- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Après avoir entendu la présentation et les explications de M. le Président, les membres du CCAS, à l'**unanimité**, **vote** le budget primitif 2023 et **arrête** la balance générale du budget comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 3 106.17 €
- Recettes de fonctionnement : 3 106.17 €

4- REPAS ET VISITES DES PERSONNES AGEES

Le conseil d'administration **décide** à l'**unanimité** de ne pas modifier les modalités d'accès et la participation financière du repas de fin d'année ainsi que le montant alloué à chaque présent lors des visites.

5- DIVERS

- Les membres du CCAS prennent la liste des plus de 75 ans réactualisé et se répartissent les visites d'anniversaire.

M. le Président lève la séance du Conseil à 12h10

Le Président,
Xavier BALANDRAU



Le secrétaire de séance
Marie-Anne RIGUET LARGILLIER



Affiché le 12 septembre 2023